

Image not found or type unknown



dette a récupérer après liquidation judiciaire

Par **fireman**, le **10/06/2009** à **16:09**

bonjour , j'avais investi dans une petite entreprise une somme assez important, tout ça avec un contrat établi et signé. depuis le patron de cette entreprise est en liquidation judiciaire,j'ai donc envoyé une créance de dette au liquidateur judiciaire. je voudrais savoir comment cela va se passer maintenant pour récupérer mon argent? ai-je d'autres démarches a réaliser? et surtout ai-je des chances de revoir mon argent? merci d'avance de votre réponse.